

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

n° 14 LA LETTRE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE
MAI 2017

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

TEMPS DE PAUSE

En raison de la période préélectorale pour les scrutins présidentiel et législatif de 2017, et par souci de prudence et de neutralité (articles L52-1 et L52-8 du Code électoral), la parution de l'éditorial du président de la communauté urbaine Orléans Métropole est suspendue.



Le fonds d'investissement public-privé "Loire Valley Invest" dédié aux entreprises innovantes du territoire vient d'être créé. Il intéresse particulièrement les startups de l'incubateur orléanais, le Lab'O, lequel s'apprête à ouvrir un nouvel espace au 5^e étage et fêtera ses 1 an, en juin, avec des portes ouvertes.

2

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Loire Valley Invest soutient les startups régionales

3

MOBILITÉ

Zone périurbaine :
quelles solutions ?

SCOT

Une métropole attractive
et à échelle humaine

4

CHAMBRE À SABLE

Géologie : les sédiments
passés au crible

TRIBUNES LIBRES

INFOS PRATIQUES

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

Naturellement Val de Loire

Un territoire en action pour ses pépites numériques

Lancement du fonds Loire Valley Invest, le 27 mars dernier, à Orléans.



LOIRE VALLEY INVEST

Le fonds d'investissement public-privé dédié aux entreprises innovantes du territoire vient d'être créé. Il intéresse particulièrement les startups du Lab'O le quel fêtera son 1^{er} anniversaire en juin.

Esquissée il y a quelques mois dans les locaux de l'incubateur numérique Mame – le frère tourangeau du Lab'O – (*lire AggLO&Com n°9 de novembre 2016*), la création du fonds d'investissement de la French Tech Loire valley a été officialisée le 27 mars à Orléans. «Loire Valley Invest», c'est son nom, est né sous l'impulsion d'Olivier Carré,

Lab'O : anniversaire et nouvel espace

Il se passe toujours quelque chose au Lab'O ! Normal pour un incubateur numérique où doit régner l'effervescence. Inauguré en même temps que son frère tourangeau Mame, le Lab'O fêtera son 1^{er} anniversaire en juin, avec ses résidents et startups bien sûr, et avec le public, dans le cadre de portes ouvertes. Dans quelques jours, le 5 mai, il ouvrira son 5^e étage, baptisé "Espace Tschumi" (architecte du bâtiment) ; il s'adresse aux entreprises du territoire et fonctionne comme un lieu ouvert et disponible à la location.

-> À suivre sur le site et les réseaux sociaux d'Orléans Métropole

député-maire d'Orléans, vite rejoint dans cette dynamique par Serge Babary, maire de Tours, François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, et Charles-Éric Lemaignan, président d'Orléans Métropole. La vocation de cet outil est simple mais sans équivalent dans le

panel des dispositifs existants. Il s'agit de soutenir et d'accompagner les entreprises innovantes du territoire qui ont besoin de fonds pour changer d'échelle et se développer, mais qui n'offrent pas encore suffisamment de garanties pour obtenir les prêts nécessaires. Autrement dit, les aider à traverser ce que les économistes appellent «la vallée de la mort».

LES COLLECTIVITÉS REJOINTES PAR DES INVESTISSEURS PRIVÉS

Les collectivités ne sont pas les seules à se mobiliser. Elles ont été rejointes par des investisseurs privés, connaisseurs et acteurs du territoire : Crédit Agricole Centre Loire, Caisse d'Épargne Centre Val de Loire, Groupama Centre et Thélém. Et le cercle reste bien entendu largement ouvert !

La gestion du fonds, qui atteint déjà plus de 14 millions d'euros mais qui vise les 21 millions d'euros à terme, a été confiée à Go Capital. Cette société du Grand Ouest (Nantes, Caen, Rennes) investit dans les technologies et les projets innovants au stade de l'amorçage. Elle apporte elle-même 200 000 euros à

Loire Valley Invest. «Un fonds au niveau régional est une vraie garantie et une construction pérenne de valeurs économiques sur le territoire», observe Jérôme Gueret, directeur général de Go Capital. Et ce dernier dispose d'un vivier d'entreprises innovantes ainsi que d'un potentiel important au regard du nombre de chercheurs, de pôles de compétitivité...

EFFET DE LEVIER POUR ACCÉDER À D'AUTRES OUTILS DE FINANCEMENT

Concrètement, Loire Valley Invest s'adresse aux entreprises du Centre-Val de Loire, nées il y a moins de six ans et positionnées dans les secteurs innovants et/ou d'excellence du territoire. Il devrait soutenir et concourir au développement d'une trentaine d'entreprises sur cinq ans, avec des tickets d'entrée allant de 150 000 à 350 000 euros au premier tour de table. «Et c'est ce ticket qui fera effet de levier en permettant aux entreprises d'accéder à d'autres outils de financement, complémentaires de Loire Valley Invest», se réjouit Olivier Carré.

Sans perdre de temps, Go Capital a déjà rencontré une quarantaine d'entreprises du Centre-Val de Loire et renforcé son équipe (10 personnes) de cinq nouveaux collaborateurs, dont deux dédiés à Loire Valley Invest. Les premiers investissements devraient arriver en juin. La stratégie sera définie par un comité d'orientation, les investissements avec un conseil consultatif, les deux composés de souscripteurs et d'entrepreneurs qui apporteront leur expérience et leur expertise sectorielle. ■



Olivier Carré, député-maire d'Orléans

«J'ai eu cette conviction au départ qu'il fallait porter l'innovation, la création et

permettre à des entreprises qui ont un projet de pouvoir accélérer leur croissance, de faire que là où il fallait 4 ou 5 ans dans un univers ordinaire, on soit désormais à l'échelle de trimestres, grâce aux différents outils que l'on pouvait porter. Moins l'entreprise a à se préoccuper des questions de mètres carrés, de recrutement, de financement, plus vite elle ira pour concrétiser son développement, rencontrer de nouveaux clients, et donc apporter de la croissance à nos territoires.»



Serge Babary, maire de Tours

«Loire Valley Invest est une réponse au dynamisme et aux actions que mènent les deux métropoles et l'ensemble du

territoire régional. C'est aussi une stratégie de financement, dans notre région, de toutes ces entreprises qui sont pleines de talent et qui doivent à un moment donné trouver une réponse pour leur développement.»



François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire

«Dans cet écosystème, on doit faire en sorte que les acteurs financiers

aient le réflexe de travailler ensemble. Et que, à partir du travail conduit par les chambres de commerce et d'industrie, les communautés de communes, d'agglomération, les métropoles, la Région et ses services, l'entreprise trouve un interlocuteur et des réponses.»

Zone périurbaine : quelles solutions ?

MOBILITÉ



Comment se déplace-t-on dans le périurbain, où la fréquentation est moins dense ? Quels services de mobilité pourraient s'y déployer demain pour répondre aux besoins et coïncider avec les modes de vie ? Autant de questions soulevées lors d'ateliers thématiques sur la mobilité, organisés de décembre 2016 à février 2017 par la communauté urbaine Orléans Métropole.

Qu'ils soient usagers des transports ou non, ou jeunes entreprises sur le créneau de la mobilité « innovante » (covoiturage, auto-partage...), les participants ont mobilisé leurs expériences et leurs méninges pour pousser des idées. Les premiers ateliers, organisés en décembre, ont d'abord permis de cerner les besoins des usagers en balayant les différentes catégories de trajets : domicile-travail, déplacements familiaux et déplacements des personnes isolées.

La série d'ateliers organisés par Orléans Métropole a donné lieu à des propositions novatrices pour répondre aux besoins de mobilité en zone moins dense.

Comment se déplace-t-on dans le périurbain, où la fréquentation est moins dense ? Quels services de mobilité pourraient s'y déployer demain pour répondre aux besoins et coïncider avec les modes de vie ? Autant de questions soulevées lors d'ateliers thématiques sur la mobilité, organisés de décembre 2016 à février 2017 par la communauté urbaine Orléans Métropole.

Puis, en février, au sein du Lab'O, les échanges ont porté sur les solutions, à envisager ou à imaginer, pour venir compléter l'offre de transports existante.

Ces usagers, que veulent-ils ? On note de fortes attentes du côté du covoiturage, en favorisant les outils de mise en relation et d'identification des points de rencontre. S'il n'en est qu'à ses balbutiements, l'auto-partage semble lui aussi promis à un bel avenir, avec là des solutions portées par des startups pour faciliter la mise à disposition de véhicules sous-utilisés certains jours ou heures de la semaine.

Enfin, ces ateliers ont mis en exergue les besoins en matière de services d'accompagnement pour les personnes à mobilité réduite ou empêchées. Le fruit de toutes ces réflexions a été restitué le 27 mars à la médiathèque d'Orléans. Et tout ou partie viendra nourrir le cahier des charges de la future délégation de service public.



SCOT

Une métropole attractive et à échelle humaine

Étape importante dans la procédure de révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot), le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a fait l'objet d'un débat en conseil de communauté Orléans Métropole, le 23 mars dernier. Un PADD, ça sert à quoi ? À définir les orientations des différents items composant un Scot : urbanisme, logement, transport, implantation commerciale, développement

économique, touristique et culturel, qualité paysagère, préservation et valorisation des ressources naturelles... Ce travail s'est appuyé sur une importante concertation menée en 2016 et 2017, et qui a mobilisé les élus, les acteurs publics, économiques et sociaux, les associations et les habitants. Ce qui a permis de définir les orientations générales du PADD, autour de trois grands axes :

- affirmer le dynamisme de la métropole et activer tous les leviers de son attractivité,
- révéler et respecter les forces et les qualités de ses paysages naturels et urbains,
- faire une métropole à échelle humaine, en adaptant le développement urbain à l'évolution des modes de vie.

Ces objectifs donnent le cap des politiques publiques d'aménagement et de développement d'ici à 2035.

Plus d'info sur www.orleans-metropole.fr

GESTION DES DÉCHETS

Soyons acteurs d'un territoire propre !

Le saviez-vous ? Sur notre territoire, les dépôts sauvages (déchets, mobilier usager, appareils électroménagers...) qui viennent encombrer les trottoirs ou s'amonceler autour des points de collecte pèsent 2065 tonnes par an, soit 44 tonnes par semaine. Ce qui représente un coût de 1,6 million d'euros pour la collectivité. Orléans Métropole lance donc une campagne, jusqu'au 21 mai, destinée à responsabiliser les habitants. Des services ou alternatives existent pour éliminer ces déchets, les recycler ou les réemployer. Le ramassage des dépôts sauvages mobilise aussi les agents soucieux de préserver une ville propre et des moyens financiers conséquents pour les éliminer. Il est donc urgent d'agir. Partout où les services constateront des dépôts sauvages, des panneaux seront posés pour alerter et faire passer les messages : « Arrêtons ce cauchemar ! », « Un délit de dépôts sauvages a été commis ici » ou bien encore « Respectons nos voisins, respectons notre ville et choisissons la propreté ».

- > Infos sur www.orleans-metropole.fr/dechets



JOURS FÉRIÉS : COLLECTE DES DÉCHETS

Les jours fériés des 1^{er}, 8, 25 mai et 5 juin ont une incidence sur l'organisation de la collecte des déchets. Les habitants concernés par les collectes de rattrapage (déchets ménagers collectés une fois par semaine et déchets recyclables collectés tous les 15 jours) ont reçu une info dans leur boîte aux lettres. En revanche, les déchets ménagers collectés plusieurs fois par semaine et les déchets recyclables une fois par semaine ne sont pas collectés les jours fériés et les collectes non rattrapées.

Retrouvez toutes ces informations pratiques sur le calendrier personnalisé et téléchargeable en inscrivant votre adresse sur la carte interactive www.orleans-metropole.fr/dechets, ou contactez le service Infos Qualité Déchets au 02 38 56 90 00.

Les sédiments passés au crible

Construite en 1942, la chambre à sable est un ouvrage d'assainissement installé quai Madeleine, à Orléans. Il permet de « piéger » les plus grosses particules contenues dans les eaux usées et les eaux pluviales de la région nord de la communauté urbaine par décantation, avant de les transférer vers la station d'épuration de La Chapelle-Saint-Mesmin. Lors de sa rénovation, en 2015, des sédiments avaient été retirés sur une profondeur de cinq mètres, permettant de garantir la qualité du dessablage. Mais c'est une opération d'une tout autre ampleur qui a été menée début avril dans cette structure, associant chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et de l'Université d'Orléans. Une opération de carottage, jusqu'à 10 mètres de profondeur, où les sédiments se sont accumulés depuis 1942. « Ces sédiments sont une véritable mine d'informations », détaille Jérémie Jacob, géologue à l'Institut des sciences de la terre du CNRS. Ils devraient nous permettre de lire le passé. » En ligne de mire, la définition d'une nouvelle ère géologique – « l'Anthropocène », ou période à partir de laquelle les activités humaines ont commencé à impacter sérieusement l'environnement – grâce aux courbes de concentration des radioéléments et aux plastiques, résidus médicamenteux, polluants, métaux...

En avril, des chercheurs ont opéré un carottage jusqu'à 10 mètres de profondeur, permettant la définition d'une nouvelle ère géologique.



© JEAN PUYO

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Mercredi 24 mai 2017,
à 18h, centre municipal d'Orléans

FISCALITÉ LOCALE

Le conseil de communauté Orléans Métropole a voté le maintien des taux de fiscalité locale 2017 à leur niveau de 2016. Ils s'établissent comme suit :

- taxe d'habitation : 7,52 %
- taxe foncière pour les propriétés bâties : 1,28 %
- taxe foncière pour les propriétés non bâties : 6,12 %
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 8,73 %
- cotisation foncière des entreprises : 24,88 %

VÉLOTOUR, LE 28 MAI

Le Vélotour est de retour, le dimanche 28 mai, avec une 9^e édition riche de belles découvertes et de nouveautés. Les départs s'échelonneront de 8h à 12h, au village départ (et arrivée) basé au Campo Santo, où seront proposées de nombreuses animations (structures gonflables, ateliers pédagogiques, stands d'information, musique...). Le circuit 2017 traversera Orléans, Ingré, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Jean-de-la-Ruelle, avec des passages par la station d'épuration de l'île Arrault, l'imprimerie La Couronnerie, Enedis (ERDF), les serres municipales... L'an passé, le Vélotour avait battu tous les records, avec plus de 6 500 participants.

Renseignements et inscriptions sur www.velotour.fr (prix d'accès dégressif en fonction de la date d'achat et du nombre de places disponibles) et le jour de la manifestation (gratuit pour les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur)

5^E STARTUP WEEK-END

À vos marques ! Le cinquième Startup Week-end s'annonce les 19, 20 et 21 mai, dans les locaux des deux incubateurs numériques de la French Tech Loire valley : le Lab'O, à Orléans, et Mame, à Tours. Les participants auront – c'est le principe – 54 heures pour monter une startup, sur le thème, de la « Smart City » (ville intelligente, qui vise l'efficacité et l'efficience de la réponse à l'habitant en optimisant coûts et organisation). Les trois meilleurs projets seront récompensés dimanche soir par le jury. Inscriptions sur sworleans5.eventbrite.com
Tarif : 60 €, 40 € étudiants et demandeurs d'emploi
Trois catégories proposées : développeur/technique, designer/maker, business/communication

En raison de la période préélectorale pour les scrutins présidentiel et législatif de 2017, et en accord avec les groupes siégeant au conseil de la communauté urbaine Orléans Métropole, la parution des tribunes est suspendue.

